

*Session 2022*

**EXAMENS PROFESSIONNELS POUR L'AVANCEMENT AUX GRADES DE SECRETAIRES  
ADMINISTRATIF DE CLASSE SUPERIEURE ET DE CLASSE EXCEPTIONNELLE**

*(JO du 22 août 2021)*

**Ouverture des registres d'inscription**

**Du mardi 12 octobre à partir de 12h au mercredi 10 novembre 2021 à 17h (heure de Paris)**

**MODALITES D'INSCRIPTION :**

Les inscriptions se font uniquement par internet via l'application CYCLADES – <http://www.education.gouv.fr/siac3>

**IMPORTANT :** pour s'inscrire sur cette application les candidats devront créer et valider un compte. Une adresse mail unique sera demandée. Elle servira d'identification et permettra de s'inscrire à l'ensemble des concours et/ou examens souhaités.

A l'issue de l'inscription, le ou la candidat(e) reçoit un mail lui indiquant que son récapitulatif d'inscription ainsi que sa demande de pièces justificatives sont disponibles dans son espace CYCLADES, dans le menu « DOCUMENTS ».

**Les pièces justificatives sont obligatoirement déposées dans votre compte CYCLADES, menu « MES JUSTIFICATIFS ».**

**ATTENTION :**

**Examen professionnel de SA de classe exceptionnelle : le dossier RAEP devra être retourné par voie postale en lettre suivie, en 4 exemplaires au Rectorat – Bureau DEC1 – 10 rue de la Convention – 25030 BESANCON CEDEX, au plus tard le 23 novembre 2021 (cachet de la poste faisant foi).**

Plus aucun document « papier » (récapitulatif d'inscription, convocation, relevé de notes...) ne sera envoyé aux candidats par voie postale. Les candidats seront informés par mail (adresse mail utilisée lors de la création du compte) quand des informations nouvelles ou des documents seront à consulter ou à imprimer dans leur compte CYCLADES.

**RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS AVANT DE PROCEDER A L'INSCRIPTION :**

- Vérifiez que vous remplissez les conditions requises par la réglementation (informations sur le site : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr))
- S'inscrire soi-même
- Ne pas attendre les derniers jours

**Calendriers – informations, inscriptions et téléchargement du dossier RAEP à l'adresse suivante :**  
Recrutement des personnels administratifs : <http://education.gouv.fr/siac3>

Le nombre de postes offerts à ces recrutements fera l'objet d'une publication ultérieure au Bulletin Officiel de l'Education Nationale.